

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

## Direction de la sécurité de l'aviation civile

### Décision du 12 décembre 2022

#### portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien)

NOR : TREA2225764S  
(Texte non paru au Journal officiel)

#### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10, 73 et 162 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 3 novembre 2022 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien,

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite des attributions de la direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien mentionnées dans la décision du 3 novembre 2022 susvisée, à :

M. Jonathan Gilad, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien ;

M. Laurent Demoustier, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe, adjoint au directeur, chargé des affaires techniques ;

M. Alain Caillabet, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de cabinet.

## **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et les accords-cadres en qualité de pouvoir adjudicateur à :

M. Jonathan Gilad, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts ;

M. Laurent Demoustier, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe, adjoint au directeur, chargé des affaires techniques ;

M. Alain Caillabet, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de cabinet.

## **Article 3**

La décision du 3 décembre 2021 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien) est abrogée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 12 décembre 2022.

P. CIPRIANI